



La Présidente et la secrétaire prennent place à 17h08

**LA NOUVELLE PRESIDENTE DU CONSEIL COMMUNAL,
MADAME VALÉRIE JAGGI WEPF**

Monsieur le Préfet,
Madame la Secrétaire générale,

Au nom de l'Assemblée, je vous remercie chaleureusement pour cette première partie d'assermentation, qui a été rondement menée.

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Au nom des membres du Conseil communal, je vous félicite sincèrement pour votre élection ou réélection et vous souhaitent énormément de satisfaction dans ce travail dévolu au bien de notre cité.

Merci à tous pour votre engagement.

Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse,
Mesdames et Messieurs les membres du public, amis et parents des autorités assermentées,

En préambule, je souhaite saluer très cordialement les nouveaux élus. L'engagement politique relève de sacrifices, de critiques de toute sorte et tout ceci au détriment d'heures qui pourraient être consacrées à la famille ou aux loisirs. Vous avez fait le choix d'assumer la fonction de conseillers, conseillères communal(e)s et je vous en félicite. Vous en retirerez, malgré ce que je disais plus haut, beaucoup de satisfaction personnelle avec le sentiment d'avoir fait quelque chose pour notre commune et vous gagnerez en amitié au sein de ce collègue, malgré le jeu gauche-droite.

Comme le veut la tradition, je réserverai mon discours d'entrée en fonction pour la première séance du Conseil Communal. Néanmoins, je tiens à vous remercier chaleureusement et sincèrement pour mon élection et de la confiance que vous me témoignez. Je souhaite l'honorer et surtout que nous ayons des débats fructueux et consensuels en œuvrant pour le bien et les intérêts de notre belle cité, dans le respect de la démocratie.

Je profite tout de même de remercier mon mari et ma fille de leurs encouragements et compréhension pour les heures que je vais passer hors du foyer familial pour la cause publique.



Sans leur soutien indéfectible, je n'aurais jamais pu accepter cette tâche enrichissante, mais combien prenante.

Je remercie enfin les représentants de la presse, les parents et amis qui sont venus nous entourer. Votre présence est un encouragement envers toutes les personnes qui se dévouent à la chose publique. Merci.

6. ELECTION DE DEUX SCRUTATEUR(-TRICE)S

Election du Bureau du Conseil communal pour l'année 2011-2012.

Selon le point 6 de l'ordre du jour, Madame la Présidente demande à l'assemblée de lui soumettre des candidatures pour l'élection de deux scrutateur(-trice)s.

Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTÉ présente, au nom du groupe Socialiste, la candidature de Madame la Conseillère Anne GANDER.

Monsieur le Conseiller Rolf ZWICKY présente, au nom du groupe UDC, la candidature de Monsieur le Conseiller Didier FORESTIER.

Bien qu'il y ait deux candidats pour deux postes à repourvoir, conformément au règlement du Conseil Communal, Madame la Présidente demande aux scrutateurs désignés par Monsieur le Préfet de bien vouloir distribuer les bulletins de vote pour le scrutin de liste.

| Résultats du vote : | |
|----------------------------|------|
| Bulletins délivrés | : 95 |
| Bulletins rentrés | : 95 |
| Bulletins blancs | : 1 |
| Bulletins nuls | : 0 |
| Bulletins valables | : 95 |
| Majorité absolue | : 48 |
| Il y a 2 voix éparses | |

Madame la Conseillère Anne GANDER est élue scrutatrice avec 93 voix et Monsieur le Conseiller Didier Forestier est élu scrutateur avec 88 voix.

Madame la Présidente félicite Madame la Conseillère Anne GANDER et Monsieur le Conseiller Didier Forestier de ce succès et dis se réjouir de cette future collaboration. Elle les invite à rejoindre les tables des scrutateurs.

Madame la Présidente remercie Messieurs les Conseillers Raphaël FRANZI et Piero SUTTERLET pour le travail de scrutateurs effectué et les libère de cette fonction. Elle leur



demande cependant de se tenir à disposition au cas où les dépouillements à venir nécessiteraient leur assistance.

7. ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT(E)

Selon le point 7 de l'ordre du jour, soit l'élection du ou de la 1^{ère} Vice-président(e) du Conseil communal, Madame la Présidente remercie l'assemblée de lui soumettre une candidature.

Monsieur le Conseiller Stéphane BALET propose, au nom du groupe Socialiste, la candidature de Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET, dont il présente brièvement la personnalité et retrace la carrière.

Madame la Conseillère Fanny SPICHIGER, au nom du groupe des Verts, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET.

Monsieur le Conseiller Eric GENTIZON, au nom du groupe Libéral-Radical, soutient une candidature socialiste.

Monsieur le Conseiller Rolf ZWICKY, au nom du groupe UDC, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET.

Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS, au nom du groupe UDF – vert'libéral, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET.

Madame la Présidente prie les deux scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote. Conformément à l'article 12 de notre règlement, nous votons au scrutin secret.

Elle rappelle qu'un seul nom doit figurer sur le bulletin, il ne doit pas être noté « OUI » ou « NON », faute de quoi le bulletin sera considéré comme nul.

| Résultats du vote : | |
|----------------------------|------|
| Bulletins délivrés | : 95 |
| Bulletins rentrés | : 95 |
| Bulletins blancs | : 21 |
| Bulletins nuls | : 1 |
| Bulletins valables | : 94 |
| Majorité absolue | : 48 |
| Il y a 18 voix éparses | |

Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET **est élu Vice-président avec 55 voix.**

Madame la Présidente félicite Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET pour son élection et selon l'usage consacré, lui passe la parole pour quelques mots.



8. ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT(E)

Madame la Présidente attend une proposition de l'assemblée pour l'élection du second Vice-président ou seconde Vice-présidente.

Madame la Conseillère Maryse SCHNEIDER propose, au nom du groupe UDF – vert'libéral, la candidature de Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS , dont elle présente brièvement la personnalité et retrace la carrière.

Monsieur le Conseiller Eric GENTIZON, au nom du groupe Libéral-Radical, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS.

Monsieur le Conseiller Rolf ZWICKY, au nom du groupe UDC, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS.

Madame la Conseillère Fanny SPICHIGER, au nom du groupe des Verts, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS.

Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET, au nom du groupe Socialiste, soutient la candidature de Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS.

Madame la Présidente prie les deux scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote. Conformément à l'article 12 de notre règlement, nous votons au scrutin secret.

| Résultats du vote : | |
|----------------------------|------|
| Bulletins délivrés | : 94 |
| Bulletins rentrés | : 94 |
| Bulletins blancs | : 0 |
| Bulletins nuls | : 0 |
| Bulletins valables | : 94 |
| Majorité absolue | : 48 |
| Il y a voix éparses | |

Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS **est élu 2^{ème} Vice-président avec 91 voix.**

Madame la Présidente félicite Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPUIS, pour sa brillante élection et comme le veut la coutume lui passe la parole pour quelques mots.

**9. ELECTION DE DEUX SCRUTATEUR(-TRICE)S SUPPLEANT(E)S**

La présidence étant élue, Madame la Présidente attend des propositions de l'assemblée pour l'élection des deux scrutateur(-trice)s suppléants, selon le point 9 de notre ordre du jour.

Madame la Conseillère Martine FREY TAILLARD, au nom du groupe S&E, propose Monsieur le Conseiller Bexhet HALIMI.

Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPPUIS, au nom du groupe UDF – vert'libéral, propose Monsieur le Conseiller Pierre CHERBUIN.

Madame la Présidente rappelle que nous procédons à nouveau au scrutin de liste et demande aux scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote.

Elle rappelle que deux noms doivent figurer sur le bulletin de vote.

| Résultats du vote : | |
|----------------------------|------|
| Bulletins délivrés | : 93 |
| Bulletins rentrés | : 93 |
| Bulletins blancs | : 4 |
| Bulletins nuls | : 0 |
| Bulletins valables | : 93 |
| Majorité absolue | : 47 |
| Il y a 2 voix éparses | |

Messieurs les Conseillers Bexhet HALIMI et Pierre CHERBUIN sont élus avec 85 voix.

Madame la Présidente félicite Messieurs les Conseillers Bexhet HALIMI et Pierre CHERBUIN de ce succès et dis se réjouir également de cette future collaboration.

**10. ELECTION DU/DE LA SECRETAIRE ADJOINTE POUR
LA LEGISLATURE 2011-2016**

Madame la Présidente passe la parole au futur ex-Président Monsieur Thierry Gaberell pour la présentation de la candidate pour le point 10 de l'ordre du jour, soit l'élection du/de la secrétaire adjointe pour la législature 2011-2016.



Monsieur le Conseiller Thierry Gaberell présente la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Monsieur le Conseiller Eric GENTIZON, au nom du groupe Libéral-Radical, soutient la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Monsieur le Conseiller Jean-David CHAPPUIS , au nom du groupe UDF – vert'libéral, soutient la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Monsieur le Conseiller Rolf ZWICKY, au nom du groupe UDC, soutient la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Madame la Conseillère Fanny SPICHIGER, au nom du groupe des Verts, soutient la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Monsieur le Conseiller Pierre DESSEMONTET, au nom du groupe Socialiste, soutient la candidature de Madame Valérie OUTEMZABET.

Madame la Présidente précise que nous allons procéder par vote au scrutin secret comme pour la secrétaire. Elle prie les deux scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote.

| Résultats du vote : | |
|----------------------------|------|
| Bulletins délivrés | : 93 |
| Bulletins rentrés | : 93 |
| Bulletins blancs | : 1 |
| Bulletins nuls | : 1 |
| Bulletins valables | : 92 |
| Majorité absolue | : 47 |
| Il y a 0 voix éparses | |

Madame Valérie OUTEMZABET est élue à 91 voix comme secrétaire adjointe.

Madame le Présidente la félicite pour son élection et dis être heureuse de poursuivre leur collaboration.

**11. NOMINATION DE DEUX HUISSIER(-ÈRE)S POUR LA
LEGISLATURE 2006-2011**

Selon le point 11 de l'ordre du jour, nous procédons à la nomination de nos huissier(-ère)s pour la durée de la législature.



Madame le Présidente informe l'assemblée qu'à ce jour, une seule candidature peut être présentée. La 2^{ème} personne sera élue au Conseil de septembre.

Monsieur le Conseiller Eric GENTIZON, au nom du groupe Libéral-Radical, propose la candidature de Madame Danielle DOUDIN.

Madame le Présidente demande à celles et ceux qui approuvent cette candidature de bien vouloir le manifester en levant la main.

Madame **Danielle DOUDIN** est élue à l'unanimité huissière du Conseil communal.

Madame le Présidente félicite Madame Danielle DOUDIN pour sa nomination et dis se réjouir de collaborer avec elle dans le cadre du bureau du Conseil communal et du Bureau électoral.

**12. FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL
POUR LA LÉGISLATURE 2006-2011**

Madame le Présidente rappelle que conformément au nouvel article 35 de notre règlement, il faut formellement voter la proposition présentée lors de la séance interpartis du 9 mai 2011, soit des commissions composées de 8 membres, proposition acceptée à l'unanimité des partis.

Sauf avis contraire de la part des Conseillers, elle propose de voter à main levée conformément à l'art. 41 du règlement.

Madame le Présidente demande à celles et ceux qui acceptent la proposition de fixer à 8 le nombre de membre d'une commission de le manifester en levant la main.

A l'unanimité, l'assemblée a accepté la proposition de fixer à 8 le nombre de membre d'une commission .

**13. FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DES COMMISSIONS PARTICULIERES
(GESTION, FINANCES, AFFAIRES IMMOBILIÈRES, RECOURS, PÉTITIONS)**

Lors de la séance interpartis du 9 mai 2011, décision a été prise d'arrêter le nombre des membres des commissions particulières au même nombre que celui des membres des commissions ad hoc.

Madame le Présidente propose de faire voter en une seule fois le nombre des membres pour les diverses commissions particulières, ce qui ne soulève pas d'objection.



Madame le Présidente demande à celles et ceux qui acceptent la proposition de fixer à 8 le nombre de membre des commissions particulières sont priés de le manifester en levant la main.

A l'unanimité, l'assemblée a accepté la proposition de fixer à 8 le nombre de membre des commissions permanentes.

14. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES

Conformément à l'article 37 de notre règlement, Madame le Présidente rappelle que nous devons procéder à la désignation de la Commission des finances et que l'assemblée doit procéder à l'élection des 8 membres et des 6 suppléants .

Comme il y a 14 candidatures pour 14 postes à repourvoir, Madame la Présidente propose, sauf avis contraire, de voter à main levée, conformément à l'art. 41 de notre règlement.

Les membres suivants sont proposés et élus par l'assemblée :

| MEMBRES | GROUPE | SUPPLEANTS | GROUPE |
|--------------------|---------|----------------------|---------|
| GANDER Anne | PS | VALCESHINI Giancarlo | PS |
| BLUM Pascal | PS | | |
| CARP Catherine | PLR | GUIGNARD Philippe | PLR |
| VIQUERAT Dominique | PLR | | |
| WULLIAMOZ Jérôme | UDF-PvL | CHERBUIN Pierre | UDF-PvL |
| BAECHLER Serge | Verts | PITTET Sylvain | Verts |
| SCHIRINZI Nicolas | UDC | FORESTIER Didier | UDC |
| JENNI Thomas | S&E | HUMBERT Mathias | S&E |

Madame la Présidente félicite Mesdames et Messieurs les Conseillers nommés au sein de la Commission des finances et leur souhaite de vivre des moments riches et variés au cours des séances de cette importante Commission.

**15. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION**

Madame la Présidente rappelle que nous devons nommer la Commission de gestion pour la durée de la législature conformément au nouvel article 36 de notre règlement.

Comme il y a 14 candidatures pour 14 postes à repourvoir, Madame la Présidente propose, à nouveau, sauf avis contraire, de voter à main levée, conformément à l'art. 41 de notre règlement.

Les membres suivants sont proposés et élus par l'assemblée :

| MEMBRES | GROUPE | SUPPLEANTS | GROUPE |
|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| KLAUS Jean-Louis | PS | MELON Marina | PS |
| VUAGNIAUX Yves | PS | | |
| ROULET-GRIN Pierrette | PLR | JAQUIER Claude-Anne | PLR |
| ROULET-GRIN Pierrette | PLR | | |
| WIND Bart | UDF-PvL | CHAPUIS Jean-David | UDF-PvL |
| HUNKELER Pierre | Verts | TANNER Carmen | Verts |
| ZWICKY Rolf | UDC | WAGNIERE Emilienne | UDC |
| GRAND-GREUB Hélène | S&E | FREY TAILLARD Martine | S&E |

Madame la Présidente félicite Mesdames et Messieurs les Conseillers nommés au sein de la Commission de gestion et leur souhaite de vivre des moments enrichissants au cours des nombreuses séances de cette très importante Commission.

16. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Madame la Présidente rappelle que l'Assemblée doit procéder à l'élection des 8 membres et des 6 suppléants de la Commission des affaires immobilières, conformément à l'art. 38 du règlement.



Comme il y a 14 candidatures pour 14 postes à repourvoir, Madame la Présidente propose, à nouveau, sauf avis contraire, de voter à main levée, conformément à l'art. 41 de notre règlement.

Les membres suivants sont proposés et élus par l'assemblée :

| MEMBRES | GROUPE | SUPPLEANTS | GROUPE |
|--------------------|---------|--------------------------------|---------|
| KLAUS Jean-Louis | PS | BURDET Daniel | PS |
| BLUM Pascal | PS | | |
| PAVID Philippe | PLR | NICODET Marc | PLR |
| ARMADA François | PLR | | |
| CHAPUIS Jean-David | UDF-PvL | SCHNEIDER Maryse | UDF-PvL |
| VENIZELOS Vassilis | Verts | MUTRUX Etienne | Verts |
| FRANZI Raphaël | UDC | nommé à la séance de septembre | UDC |
| HUMBERT Mathias | S&E | JENNI Thomas | S&E |

Madame la Présidente félicite Mesdames et Messieurs les Conseillers nommés au sein de la Commission des affaires immobilières et leur souhaite de vivre des moments passionnants au cours des séances de cette Commission.

Monsieur Pascal GAFNER, membre UDC, étant excusé pour cette séance d'assermentation, il n'est pas possible de le nommer à cette commission. Il sera assermenté lors du 1^{er} Conseil et nommé à la Commission des affaires immobilières à cette même séance.

Madame la Présidente précise que les commissions de recours et de pétition seront nommées lors du 1^{er} Conseil de cette législature, soit en septembre 2011. Effectivement, selon notre règlement elles auraient dû être nommée aujourd'hui, mais ne faisant pas partie de l'ordre du jour, il est peut probable que les groupes puissent proposer des candidatures à l'instant.

Elle relève qu'il s'agit de commissions qui en général siègent très peu, d'où cette probable omission.

Il n'y a pas d'avis contraires à cette manière de procéder, ces deux points seront donc portés à l'ordre du jour du 1^{er} Conseil.

Madame la Présidente déclare qu'arrivée au terme de cet exercice fastidieux mais néanmoins important, elle passe la parole à Monsieur le Pasteur Nicolas MONNIER.



MONSIEUR LE PASTEUR NICOLAS MONNIER

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Il m'a été demandé d'être relativement court et je vais tâcher de me tenir au temps imparti. Ceci m'a d'ailleurs fait penser à l'histoire d'un jeune pasteur, nouvellement nommé, et qui rencontre dans la rue un de ses anciens copains. Il lui dit:

- Dimanche viens donc au culte et puis après je t'invite à manger.

Le copain n'ose se dérober à cette invitation. Le dimanche arrive. Sur le visage du pasteur, il y a une énorme balafre... Le sermon n'en finit pas... L'ami commence à en avoir assez, et regrette d'avoir donné son accord. Enfin, le culte se termine. Une fois à table, il demande au pasteur :

- Pourquoi as-tu une balafre sur le visage ?
- Ce matin, je me suis tellement concentré sur mon sermon, que je me suis coupé en me rasant la barbe!" répond le pasteur
- La prochaine fois, concentre-toi sur ta barbe, et coupe ton sermon!..."

Que dire alors en quelques minutes qui puisse relever toute l'importance de votre engagement durant cette prochaine législature. Trois mots me sont venus à l'esprit : profondeur, horizon et hauteur.

La profondeur : alors que vous allez traiter de dossiers importants, complexes voire sensibles durant les années à venir il est bon de se souvenir que la ville d'Yverdon, que vous aimez a déjà une longue histoire et que vous vous situez dans une chaîne de citoyens et d'élus qui, au fil des ans, des siècles et des millénaires, ont contribué à la façonner et à faire d'elle ce qu'elle est aujourd'hui. Et pour illustrer l'importance des origines, une découverte récente me semble particulièrement évocatrice : le fait qu'encore aujourd'hui des témoins de cette longue histoire remontent à la surface comme cette pirogue dégagée des fouilles du Parc Piguet et qui remonterait à l'âge du fer.

2^{ème} mot l'horizon : tous les programmes politiques sont porteurs d'une vision, d'un espoir pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui, du fait que l'horizon n'est jamais complètement fermé. En lisant « Yverdon à travers son passé » écrit par Léon Michaud une image m'a particulièrement touchée et je crois, symbolise bien cette nécessaire ouverture sur l'avenir. Il s'agit de la fameuse « vue marine » décrite par de nombreux auteurs à commencer par l'imprimeur et encyclopédiste du 18^{ème} s. Fortuné-Barthélemy de Félice.

Je ne résiste pas à citer l'extrait qui rendra par la suite fameuse cette particularité d'Yverdon : « Les environs de cette ville sont très agréables ; de tous côtés ce sont de belles promenades variées ; on y remarque surtout celle qui est près du port entre la ville et le lac ; elle est ombragée de belles allées d'arbres qui attirent l'attention des étrangers ; on observe de cette promenade appelée derrière-le-lac une chose singulière et peut-être unique dans ce genre ; c'est qu'en regardant contre le bas du lac, la vue se perd dans les nues et forme, au pied de la lettre, une véritable vue marine. »



Oui, Yverdon, a aussi « une vue marine », symbole de son ouverture sur le futur et que vous, membres des autorités communales, allez maintenir vivante.

Finalement, après la profondeur et l'horizon, voici venir le temps de la hauteur. Je crois que derrière votre engagement, la complexité des dossiers, peut-être aussi parfois les tensions inévitables, il y aura alors la nécessité de prendre du recul ou, précisément de la hauteur. Je n'invente rien car tout est déjà dans la devise de la ville d'Yverdon, inscrite dans la pierre au-dessus de l'horloge sur la façade du Temple. Et que dit-elle ? *Superna Quaerite ...* ce qui signifie « recherchez les choses qui sont en haut » et c'est là une citation de l'apôtre Paul dans sa lettre aux Colossiens. Cette hauteur, suivant les convictions de chacun(e), ce peut être la référence à des valeurs fondamentales ; ce peut-être aussi la référence à Dieu, que l'on soit juif, chrétien ou musulman.

Au seuil de cette nouvelle législature, permettez-moi de vous la souhaitez profonde comme notre riche passé ; ouverte sur l'avenir comme notre « vue marine » et prenant de la hauteur comme la devise de notre ville.

Que Dieu vous bénisse.

Madame la Présidente remercie Monsieur le pasteur Nicolas MONNIER pour ses propos encourageant et chaleureux.

Conformément à la tradition, Madame la Présidente passe cette fois la parole à Monsieur le Syndic Daniel Von SIEBENTHAL .

LE SYNDIC D'YVERDON-LES-BAINS
MONSIEUR DANIEL VON SIEBENTHAL

Madame la Présidente,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers invités,

Cette journée peut être qualifiée d'historique pour la Municipalité d'Yverdon-les-Bains : pour la première fois de son histoire en effet, trois femmes y siégeront. En ce quarantième anniversaire du vote des femmes sur le plan national et après la commémoration de la grève des femmes le 14 juin dernier, je me réjouis de pouvoir saluer cet événement, avec un seul regret toutefois : qu'il ait fallu attendre si longtemps pour atteindre une presque parité au sein de notre exécutif !

Permettez-moi, Mesdames Savary et Capt, de vous souhaiter une très cordiale bienvenue au sein de la Municipalité. Si je suis pour ma part très heureux de votre arrivée, il est une personne qui doit l'être plus encore... Je ne pense pas que vous me démentirez, n'est-ce pas Mme Saugy !



A la veille de cette nouvelle législature, j'aimerais faire un saut dans le temps, nous emmener dans le futur. Petit voyage utopique et extraordinaire en l'an 2016, quelque part au milieu de la campagne... électorale. Nous sommes sur la Place Pestalozzi et évoquons, dans cette ambiance souvent bon enfant de ces veillées d'arme, les titres des journaux parus ces derniers mois. Vous y êtes ? Nous lisons ceci :

- « La Ville d'Yverdon-les-Bains accueille son 30'000^e habitant »
- « La fondation yverdonnoise pour le logement inaugure son deuxième immeuble »
- « Le revenu des yverdonnois les plus modestes a crû de 10% »
- « L'aménagement du parking souterrain de la Place d'Armes bientôt achevé »
- « L'Orangerie de la Villa d'Entremonts rebaptisée « Le Bistrot à Treyvaud »
- « Les éoliennes du Mollendruz couvrent 10% de la consommation électrique de la Ville »
- « La production de déchets a encore diminué de 5% l'année dernière »
- « Le vélo est à nouveau devenu le mode de déplacement préféré des yverdonnois »
- « Le Parc Scientifique et Technologique accueille sa 200^e entreprise et son 2'500^e employé »
- « Les jeunes découvrent leur nouveau centre culturel »
- « L'Amalgame sacré meilleure salle alternative de Suisse »
- « La Police bientôt enfin dans ses murs »
- « Malgré des investissements importants, la dette de la commune est stabilisée »
- « La Rue de l'Ancien Stand rendue aux piétons »
- « La fréquentation des salles de cinéma à nouveau en forte hausse »
- « La Ville d'Yverdon-les-Bains devient la capitale européenne de la science-fiction »

A l'évocation de ces titres, on pourrait effectivement croire que notre ville s'est muée en espace de science-fiction. Ou que votre serviteur a définitivement perdu la boule au cours de cette législature à venir, et qu'il est temps qu'il passe la main !

Ces rêves ou cauchemars, cela dépend du point de vue, risquent pourtant, au moins pour certains d'entre eux, de devenir réalité au cours de ces prochaines années. Nous ne sommes pas devins, nous n'en savons rien aujourd'hui. Mais ce que nous pouvons et devons faire, c'est anticiper ces projets et ces changements, c'est préparer l'avenir. Ne disait-on pas en mai 68 : l'action ne doit pas être une réaction, mais une création ?

C'est pour cela que nous avons été élus, vous, membres du Conseil communal, et nous, Municipaux. Pour rendre cette ville encore plus attrayante et conviviale, pour développer et améliorer la qualité des services à la population, pour que notre lieu de vie soit aussi agréable que possible et le demeure.



Ce sont là des responsabilités importantes et très exigeantes. Je ne peux à ce sujet m'empêcher d'avoir une pensée émue pour nos deux nouvelles collègues qui vont, je le crains, très vite s'en rendre compte. Mais qui, j'en suis convaincu, s'y mettront tout aussi rapidement, avec autant d'ardeur que de bonheur. Quoi qu'il en soit, pour parvenir à assumer cet engagement, nous débattons, je l'espère, nous nous opposerons les uns aux autres aussi, car chacun dispose de sa propre vision de la ville idéale, de ce qu'il faut ou ne faut pas faire. Mais nous devons avant tout collaborer, nous devons, aussi souvent que possible, tirer à la même corde.

Et surtout, surtout, nous devons assumer ces responsabilités avec plaisir, car un tel engagement n'est tout simplement pas possible sans.

Nous avons la chance de vivre dans un pays où la démocratie n'est pas un vain mot, un pays dont la santé économique est resplendissante, au moins autant que sa nature et ses paysages. Nous avons la chance de vivre dans un pays où l'intégration et la répartition équitable des richesses sont encore, heureusement, des objectifs partagés par le plus grand nombre. Selon des modalités et dans une mesure variable, c'est vrai, mais souvent, les fossés qui nous séparent ne sont ni si profonds, ni si larges que ça. Cette situation privilégiée nous ouvre des possibles, elle nous permet d'affronter les défis de notre société dans un esprit positif et constructif.

Je me réjouis dès lors de partager avec vous toutes et tous ces cinq prochaines années. J'espère qu'elles seront riches de propositions et d'idées nouvelles, et que nous saurons toujours mettre l'intérêt public au-dessus des querelles personnelles ou partisans.

Au nom de la Municipalité nouvellement élue, je n'aimerais pas terminer ce bref message sans vous féliciter et vous remercier par avance d'avoir choisi de vous engager et, pour les anciens, de vous réengager pour continuer ce travail exigeant, mais si passionnant. Et je m'adresse ici en particulier aux nombreux jeunes qui ont rejoint les rangs, qui du Conseil communal ou de la Municipalité. J'espère que vous trouverez également beaucoup de satisfaction dans vos nouvelles fonctions. Et si vous estimez qu'on radote, qu'on ergote ou qu'on zozote, n'hésitez pas à le dire : cela nous fera le plus grand bien !

En attendant, je vous souhaite d'excellentes vacances estivales !

Je vous remercie de votre attention.

Madame la Présidente remercie Monsieur le Syndic pour ses visions d'avenir et pense que le message est compris de tous. Elle espère que tout ne sera pas que science fiction ...

Elle informe les nouveaux conseillers que ces prochains jours, ils recevront par courrier le règlement du Conseil Communal ainsi que les avenants, que les Conseillers réélus recevront le nouvel avenant accepté lors du dernier conseil communal du 16 juin 2011. Elle dit également que pour les impatients, le règlement modifié est à disposition sur le site de la commune.

Elle profite de rappeler que les autorités communales, soit les Municipaux et les Conseillers Communaux sont attendus par l'Abbaye des Armes Réunies pour prendre part au cortège



du dimanche 19 juin 2011. Que le rendez-vous est à 15h50 à la Rue de la Plaine, à la hauteur de la rue St-Roch, pour le départ du cortège.

Avant de clore cette séance, Madame la Présidente rappelle qu'un apéritif sera servi dans les caves du Château, et que pour se rendre au vin d'honneur, conformément au protocole, la sortie de l'Aula Magna se fera dans l'ordre suivant :

- Monsieur le Préfet
- la Présidente du Conseil
- la Municipalité
- les Conseillers communaux
- le public.

Madame la Présidente, remercie chacun de son attention, clôt cette cérémonie d'assermentation et donne d'ores et déjà rendez-vous le 1^{er} septembre 2011 après une pose estivale bien méritée.

La séance est levée à 18h43.

CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

Valérie JAGI WEPF

Christine MORLEO

Présidente

Secrétaire